

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 77

L'ÉCOLE DE LA III^{ème} RÉPUBLIQUE

et

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par
Marc MIGUET

En France, la consommation des boissons alcooliques jouissait de temps immémorial d'une sympathie unanime. Le vin, véritable symbole de notre civilisation, était l'objet d'un véritable culte.

Au XIX^e siècle, la recherche de la griserie alcoolique, jusque-là réservée aux riches "dipsomanes", ceux qui sont poussés à boire des liquides alcooliques avec excès, ou à l'ivresse des fêtes, s'étend d'une façon fantastique. Elle touche les victimes de l'exode rural que les cités tentaculaires attirent dans les usines, ces "serfs de la machine" qui cherchent une fausse énergie dans le vin.

"Les cabarets constituent aujourd'hui la seule distraction que possèdent des milliers de pauvres diables, le seul foyer d'illusion, l'unique centre de sociabilité où s'éclairent un instant des existences souvent bien sombres. L'Eglise ne les charme plus. Que leur resterait-il donc si on leur ôtait le cabaret ?" écrivait Gustave Le Bon, dans Psychologie du Socialisme (1896).

Après avoir rappelé les ravages de l'alcool, nous voudrions montrer comment l'école de la III^{ème} République a essayé de lutter contre ce fléau. Nous utiliserons pour cela des exemples locaux.

LES RAVAGES DE L'ALCOOL

Pendant l'année terrible de 1870-1871 *"l'alcool, distribué à profusion à une population d'affamés, avait créé une sorte d'ivresse permanente et de délire obsidional, capable de livrer les cerveaux populaires à toutes les suggestions d'une presse enragée"* (Paul Le Gendre, 1930).

En mars 1871, pendant la Commune, le cordonnier Roullier, installé au ministère de la rue de Grenelle, décidait que tous les enfants auraient chaque jour une chopine (0,466 litre à Paris) dans leur cartable.

Au cours du XIX^e siècle, le crescendo des consommations est aidé par des facteurs déterminants : l'augmentation des quantités produites et l'engrenage de la concurrence qui font baisser le prix des boissons alcooliques.

On passe, en France, de 282 000 débits patentés (en 1830) à 482 000 (en 1913) sans compter de nombreux autres points de vente que sont les buvettes mobiles, les tripots d'arrière-cour, les cantines d'usines, ... De un débit pour 113 habitants on aboutit à un pour 82 habitants.

L'empoisonnement par l'alcool est baptisé alcoolisme en 1852 quand sont connus en France les travaux du médecin suédois Magnus Huss (*Alcoholismus chronicus*, 1848-1849).

Edouard de Laboulaye déclare dans son discours d'ouverture du premier congrès sur l'alcoolisme, le 13 août 1878 : *"depuis un demi-siècle, une nouvelle maladie s'est déclarée chez les peuples civilisés ; cette maladie qui fait des ravages terribles, est l'alcoolisme"*.

L'absinthe, à laquelle l'armée a pris goût pendant la conquête de l'Algérie, voit sa production décupler en 25 ans (1875-1900).

*"L'absinthe, ce poison couleur vert-de-gris
Qui vous rend idiot sans qu'on soit jamais gris"*
(Le poète Eugène Manuel).

On connaît les tableaux "Le buveur d'absinthe" d'Edouard Monet (1869), "L'absinthe" d'Edgar Degas (1877) ainsi que "la buveuse ou la gueule de bois" de Toulouse-Lautrec (1889) au musée d'Albi.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ... PAR LE VIN

Elle naît des catastrophes de 1870-1871. L'Association française contre l'abus des boissons alcooliques, fondée en 1872, est reconnue d'utilité publique en 1880. Elle dénonce l'abus des mauvais alcools et veut favoriser le vin pour combattre l'alcool.

Dans "La longévité à travers les âges" (1911), M.-A. Legrand écrit : *"Contentons-nous d'attirer l'attention des législateurs et des sociétés de tempérance sur les avantages indéniables du vin naturel comme facteur de santé et par conséquent de longévité. En tolérer, en favoriser même, l'usage restreint, c'est porter les plus rudes coups à l'alcoolisme, agent de dépopulation et de mort ; car l'alcool a dans le vin son plus redoutable ennemi ; les pays qui en consomment le plus sont justement les pays privés de vignes"*.

C'est le thème de prédilection de Coupeau, le plombier de l'Assommoir, qui *"se tapait la poitrine en se faisant un honneur de ne boire que du vin ; toujours du vin, jamais de l'eau-de-vie ; le vin prolongeait l'existence, n'indisposait pas, ne soulait pas"* (Zola, 1877).

A côté des simples tempérants laxistes, s'élèvent des prohibitionnistes et des abstinents qui, non seulement réduisent l'alcool à une action de stupéfiant, mais nient toute valeur nutritive au vin. Parmi les nombreuses associations qui se créent on peut citer : "La société contre l'usage des boissons spiritueuses" (1894) avec son mensuel "Alcool", "La Croix bleue", d'inspiration protestante (1884) et son organe "L'espoir français", "La Croix blanche catholique" (1899) et sa revue "Le péril alcoolique".

La ligue nationale contre l'alcoolisme voit le jour en 1905. Toute une propagande se manifeste par des brochures, des tracts, des conférences dans les hôpitaux, les prisons, les foyers de marins et les casernes et aussi, le soir, dans les écoles en direction des parents et des jeunes adultes.

LES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE

L'ouvrage "Morale professionnelle" de Louis Augé est conforme au programme de 1920 des Ecoles Normales d'instituteurs. Sa dernière réédition date du début de l'année 1940. Dans le chapitre consacré au rôle de l'instituteur dans les œuvres complémentaires de l'école - "les œuvres de préservation et d'assistance" -, l'auteur place les Sociétés de tempérance.

Les sacrifices que s'impose la collectivité pour instruire et élever enfants et adolescents, risqueraient de demeurer inutiles si, éloignés de l'école, ceux-ci se laissaient aller à la séduction meurtrière de l'alcool. Il est apparu que, de bonne heure, les terribles méfaits de l'alcoolisme devaient être mis en lumière. Par des arrêtés et une circulaire ministérielle de 1897, l'enseignement officiel de l'antialcoolisme a été introduit dans les programmes scolaires, d'où il est naturellement passé au cours d'adultes, associations et patronages.

Parallèlement, des *Sociétés de tempérance* se constituaient et faisaient appel aux membres de l'enseignement, en vue de créer des sections cadettes, groupant les écoliers dès 9 ans et les adolescents jusqu'à leur majorité. Elles eurent un plein succès aux environs de 1900. ... Elles demandent à leurs adhérents l'abstention des boissons dites spiritueuses (alcools de distillation), sauf prescription médicale, et l'usage modéré des boissons fermentées (vin, cidre, bière). A juste titre, elles se défient de l'outrance dans le but à poursuivre comme dans les moyens à employer : donner dans l'excès d'abstinence, exposerait à tomber dans le ridicule et à heurter des intérêts vitaux pour le pays. "*Dans un pays comme la France, fière des vignes dont elle est couverte, il y aurait impolitesse à ne pas rendre justice au vin, au bon vin généreux, richesse nationale*⁽¹⁾." Une habile prudence conduit à des résultats sûrs et durables.

L'important est d'éduquer l'adolescence. Au moment où l'apprenti, livré à lui-même, sollicité par de douteuses fréquentations, se montre désireux d'affirmer son indépendance en pénétrant au cabaret, la nécessité devient impérieuse d'éclairer et de soutenir sa volonté vacillante. Si l'Instituteur ne voit point la possibilité d'organiser, à cette fin, des associations de tempérance, au moins doit-il s'appliquer, dans les cours d'adultes, patronages et associations d'élèves, à mener rude et bonne guerre contre l'alcool.

Mais la société supporte mal la propagande antialcoolique. Les lois répressives sont mollement appliquées, voire contournées. Comme celle qui confie aux maires la surveillance des débits de boissons et l'exécution de la loi de 1880 prévue pour écarter ces commerces du voisinage des édifices publics.

Les gendarmes et gardes-champêtres hésitent à verbaliser à l'encontre des pères de famille qui font du tapage dans "les rues, chemins, places, cafés, cabarets ou autres lieux publics". L'emprisonnement, la perte des droits civils ou de fonctions, le chômage risquent de porter préjudice à la famille. Le privilège des bouilleurs de cru, menacé en 1901 et 1903, est rétabli en 1906.

(1) BAYET, Discours prononcé à la Fête de la Tempérance, le 19 mai 1898.

Néanmoins, un décret de mars 1914 interdit la distribution d'alcool dans les usines et les ateliers. En mars 1915, le Parlement, unanime, interdit la fabrication, la vente et la circulation de l'absinthe et des liquides similaires, ... sauf pour l'exportation !

Les débits de boissons, ayant une fonction reconnue de sociabilité, on essaie de les remplacer par des cafés et des restaurants de tempérance, par des bibliothèques et des foyers populaires. On ne perd cependant pas de vue des mesures de fond : fourneaux économiques, coopératives de consommation, jardins ouvriers, clubs sportifs, logements salubres.

Ainsi, le président de la ligue nationale contre l'alcoolisme s'occupe en même temps de la société française des habitations à Bon Marché, de la société de protection des apprentis et de la société générale des prisons.

Malgré tous ces efforts, la Troisième République pense que l'éducation des enfants et de la jeunesse est le meilleur moyen de conjurer ce fléau.

Nous allons voir quelques aspects de l'action menée contre l'alcoolisme par des instituteurs de Toulouse et du département de la Haute-Garonne auprès de leurs élèves, autour des années 1900.

L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE DES INSTITUTEURS

Le livre du Maître

Cet enseignement s'appuie notamment sur l'ouvrage *Intempérance et sobriété*, de l'inspecteur primaire A. Lacabe-Plasteig, dont la page de garde est reproduite ci-après.

Les quarante leçons -une par semaine - sont prises, alternativement sur le temps de l'enseignement scientifique et sur celui de l'enseignement moral. Eclairer et persuader, telle est la double pensée inspiratrice de ce petit volume qui est tout ensemble un livre d'hygiène et un livre de morale.

Les textes et les illustrations opposent systématiquement au récit et à la vue des ravages de l'intempérance le tableau calme, reposant, idéalisé d'une vie sobre.

L'auteur montre, par les croquis et leurs légendes, les actions néfastes de l'alcool sur tous les organes.

L'alcool irrite la muqueuse de l'estomac qui se congestionne, devient d'un rouge vif, se couvre d'ulcères.

Le tissu du foie s'altère et se durcit, présente des granulations rousses. Le cœur s'enveloppe d'une couche de graisse.

Des cas de méningite sont la conséquence de l'absorption de l'alcool.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

A. LACABE-PLASTEIG
INSPECTEUR PRIMAIRE A PARIS

INTEMPÉRANCE ET SOBRIÉTÉ

(40 semaines d'enseignement antialcoolique)

L'alcool. — L'alcoolisme au point de vue de la santé.

L'alcoolisme au point de vue moral et social.

La vie sobre.

40 MAXIMES. — 40 LEÇONS PRATIQUES. — 40 QUESTIONNAIRES.

40 LECTURES. — 70 GRAVURES EXPLIQUÉES. — 7 GRAPHIQUES.

40 SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE.

Adopté pour les écoles de la Vil^e de Paris et porté sur
les listes départementales.

Quatrième édition



PARIS

Librairie d'Éducation nationale

ALCIDE PICARD, ÉDITEUR

18 ET 20, RUE SOUFFLOT



Le bonheur par la sobriété.

La misère par l'intempérance.

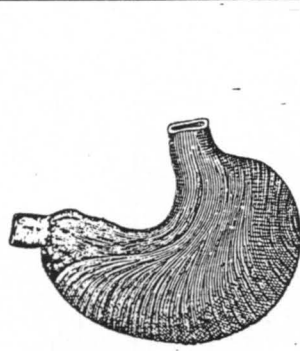


FIG. 30. — Estomac sain. — L'estomac est une poche musculaire, de forme allongée. Il sécrète le *suc gastrique*, liquide incolore, limpide, dont le principe actif est la pepsine. C'est par l'action de ce liquide et par la contraction des parois de l'estomac que se fait la digestion des aliments.

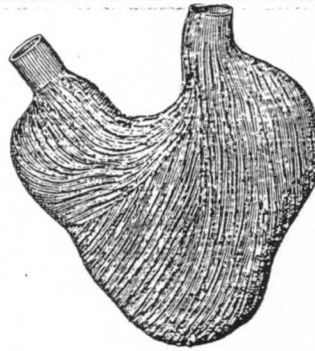


FIG. 31. — Estomac atteint de dilatation (vue extérieure). — L'introduction, dans l'estomac, de quantités considérables de liquide, déforme cet organe, l'affaiblit, et le rend incapable de sécréter le *suc gastrique* et de digérer les aliments.

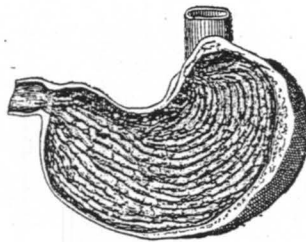


FIG. 33. — Estomac sain ouvert. — La muqueuse présente des plis longitudinaux qui augmentent la surface de contact des aliments : elle est tapissée de près de cinq millions de glandes à pepsine.

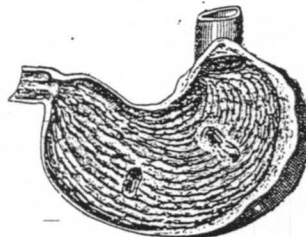


FIG. 34. — Estomac ulcéré ouvert. — L'alcool irrite la muqueuse de l'estomac ; elle devient d'un rouge vif ; elle est *congestionnée*. Puis l'inflammation augmente ; des plaies se déterminent : l'estomac est *ulcéré*.

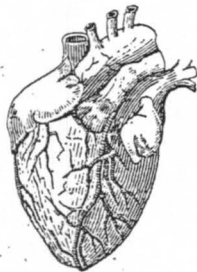


FIG. 39. — Cœur sain. — Le cœur est l'organe essentiel de la vie : c'est un muscle creux, de la grosseur du poing. Par ses mouvements alternatifs de contraction et de dilatation, il est à la fois le moteur et le régulateur de la circulation du sang.



FIG. 40. — Cœur gras. — Sous l'influence de l'alcool, le cœur s'enveloppe d'une couche de graisse qui l'envahit et nuit à la régularité et à la force de ses battements.

coagule. Un *caillot* se forme qui arrête brusquement la cir-

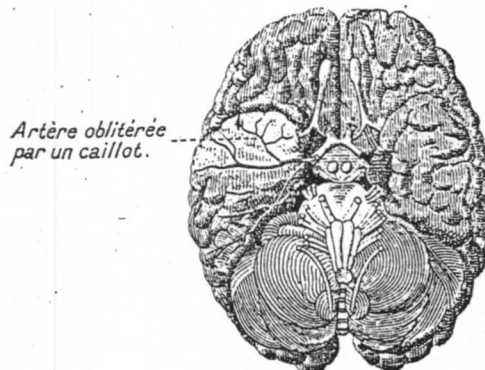


FIG. 41. — Troubles de la circulation. — Le sérum du sang se sépare de la masse et se coagule. Le caillot ainsi formé occasionne la mort par paralysie du cerveau ou asphyxie pulmonaire.

Des détails d'un réalisme macabre sont donnés : "du cerveau d'un alcoolique qui, trois jours avant sa mort avait cessé de boire, on a pu retirer, par distillation, l'alcool qu'il avait pris et qui n'avait été ni digéré, ni brûlé, ni assimilé".

Les illustrations en noir et blanc du livre sont reprises par des tableaux muraux reproduisant en couleur et en grandeur nature les organes atteints.

Chaque chapitre du livre est accompagné de textes moralisateurs de l'époque. Voici, par exemple, la conclusion d'une fable.

LECTURE

L'Ivrogne et le Pourceau

FIG. 32. — S'il y a, dans la vie d'un porc, un instant où cet animal peut être fier de lui, c'est certainement celui où il se trouve en présence d'un ivrogne.

"Ah ! tu m'appelles : sale bête !
 Mais que dirais-tu donc si tu voyais ta tête,
 Ces cheveux éméchés et ce nez violet,
 Ce pantalon et ce gilet
 Souillés par le trop plein de ta débauche infâme,
 Cette échine avachie et ces membres perclus ?
 Je cherche où peut être ton âme,
 Car tu n'es qu'un trou, rien de plus !
 Va, reste là dans la boue où tu grognes,
 Plus ignoble qu'un vieux torchon !
 Ah ! qu'on est fier d'être cochon
 Quand on regarde les ivrognes !"

Certes, l'auteur précise dans sa préface "ne présenter de scènes sombres et affligeantes que celles qui ont paru indispensables pour inspirer le dégoût et l'horreur de l'alcool. On s'est gardé avec soin de familiariser les yeux et l'esprit avec ces images qui, à la longue, risqueraient d'exercer sur l'imagination une séduction malsaine et dangereuse".

Mais cette croisade antialcoolique, appuyée sur une peinture toujours pénible du milieu populaire (ouvriers d'usine ou employés de magasins ou de bureaux) porte en elle, avec toute l'inconscience du zèle pieux, la condamnation de tout un style de vie. On peut facilement pressentir ce que peut avoir de démoralisant pour un jeune être sensible le fait de voir bannir du domaine de la morale, et avec toute l'autorité de l'école, tels aspects très familiers et courants de la vie des siens. Encore un exemple extrait de *Intempérance et*

sobriété : "Allez vous promener un soir dans les quartiers populeux d'une cité ouvrière et jetez un coup d'œil à travers les vitres des estaminets : vous y verrez des malheureux pauvrement vêtus, aux traits amaigris, qui avalent l'absinthe ou le petit verre".

Michelet avait déjà écrit : *"Qui n'a le cœur percé, en voyant quelquefois, l'hiver, une pauvre vieille femme qui a bu le poison pour se réchauffer et qu'on livre, en l'état, pour jouet, à la barbarie des enfants ? Le riche passe et dit : voilà le peuple !" (Le Peuple, 1846).*

Le danger de démoralisation des jeunes est cependant perçu par certains éducateurs. Le troisième congrès d'hygiène scolaire, en 1910, conseille *"d'agir avec tact auprès des élèves, de manière à ne pas indisposer les parents"*.

L'ACTION PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE À L'ÉCOLE DES MINIMES DE TOULOUSE

Voici des extraits des comptes rendus des réunions périodiques - les conseils des maîtres - que tenaient les instituteurs de cette école de Toulouse où, écrivent-ils "cet enseignement est donné dans toutes les classes".

• Réunion des maîtres du 15 mars 1900

"Il n'existe pas encore de société de tempérance à l'école de garçons des Minimes. Mais en attendant l'enseignement anti-alcoolique est régulièrement donné dans toutes les classes sous les formes suivantes :

- *Maximes, pensées et lectures expliquées et commentées*
- *Dictées, problèmes et exercices de rédaction sur l'alcoolisme*
- *Pensées ou maximes copiées comme exercices d'écriture et apprises par cœur*
- *Leçons d'hygiène à l'occasion de l'enseignement scientifique.*

Cet enseignement parviendra-t-il à enrayer le mal ?

Il est permis de l'espérer et il est probable que nos élèves, devenus hommes, n'auront pas complètement oublié les leçons de l'école et sauront les mettre en pratique. En tout cas, nous estimons que si l'instituteur parvient à faire naître et à entretenir chez les enfants l'horreur de l'alcoolisme, il aura fait tout ce qu'on peut attendre de lui. Les pouvoirs publics, de leur côté, ne pourraient-ils donc pas tenter quelque chose ?"

• Réunion du 2 octobre 1904

Les formes d'enseignement signalées ci-dessus sont rappelées. S'y ajoutent :

- *des causeries morales familières d'après les tableaux muraux.*
- *L'application des leçons d'enseignement scientifique sur le corps humain à l'hygiène en montrant les funestes effets de l'alcool sur les diverses parties de l'organisme.*

"Habitudes des élèves.

Cet enseignement porte ses fruits. Les écoliers s'habituent de plus en plus à s'abstenir de boissons alcooliques.

Par eux, la leçon du maître pénètre dans les familles.

L'enfant raconte ce qu'il a entendu, calculé, souvent sous les yeux du père, ce que dépense en pure perte le malheureux ouvrier qui prend apéritifs et petits verres ; et plus d'une fois le calcul du bambin fait réfléchir ce père qui n'est pas toujours un modèle de tempérance.

Faits.

Nous connaissons des enfants qui, surtout les soirs de paye, vont attendre leur père à la sortie de l'atelier et souvent l'empêchent de stationner dans les comptoirs ou les buvettes.

Il y en a d'autres qui, le dimanche venu, demandent, comme une faveur, à leur père d'être conduits par lui à une promenade à travers champs, au Jardin des Plantes, au Muséum d'histoire naturelle, etc..., précisément pendant le temps que, sans cela, il irait au café. C'est autant de gagné et peu à peu chez certains la mauvaise habitude de boire de l'alcool tend à disparaître.

Nous ne pensons pas que l'école puisse faire autre chose. Il appartient aux pouvoirs publics de prendre des mesures énergiques pour enrayer ce mal."

LE CAHIER D'ANTIALCOOLISME - DANS UNE ÉCOLE RURALE -

Les écoliers de Lacagne, près de Cazères en Haute-Garonne, dans les années 1910, possèdent un cahier de morale contenant le résumé de soixante deux leçons, et aussi un cahier d'antialcoolisme, plus modeste, comprenant vingt-six résumés. Voici les titres des sujets abordés, ainsi que quelques passages reproduits intégralement.

- Comment on devient alcoolique

- Présentation des boissons saines : l'eau très pure qui est seule nécessaire à notre organisme, le vin naturel mêlé d'eau, le cidre, le poiré, la bière, le lait, le café, le thé et les tisanes.

- Les alcools et apéritifs dont les amers, les bitters ainsi que l'absinthe. Cette liqueur verte se trouble à l'eau en prenant une couleur laiteuse. Elle renferme 55 à 75 % d'alcool d'industrie qui provient des betteraves, des pommes de terre ou des grains.

- Neuf résumés dénoncent l'action de l'alcool

- sur les facultés : intelligence, sensibilité, volonté, et aussi dignité
"L'ivrogne n'a plus la notion du devoir social. Il néglige de soigner sa chevelure, sa barbe et ses mains. Les vêtements sont en désordre, sa démarche incertaine et chancelante, ses mouvements désordonnés, son regard fixe et hagard. Il est facilement irritable et ses colères tournent vite à la fureur et à la violence".

- sur la santé : estomac, sang, circulation, cerveau, organes digestifs, appareil respiratoire. Et aussi sur les maladies : *"Les premières victimes du choléra, de la fièvre typhoïde, de la phtisie sont les alcooliques".*

- Le dernier paragraphe traite de "L'action sociale de l'alcoolisme" : *"L'ivrognerie ne tarde pas à amener la misère et la ruine de la famille. Non seulement l'ivrogne est moins*

apte à remplir sa tâche quotidienne, mais le plus souvent il l'abandonne pour passer son temps au cabaret à dépenser l'argent qui devrait servir à l'entretien du ménage. L'ivrognerie peut entraîner au crime et on a remarqué que plus de la moitié des criminels sont des buveurs d'alcools".

DU VIN À VOLONTÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE

En 1899, les directeurs et directrices des écoles de Toulouse sont invités à rédiger les monographies de leur école.

La cantine de l'école maternelle des Minimes est ainsi présentée : *"Notre population ouvrière, répondant aux bienfaits d'une œuvre éminemment philanthropique, laisse ses enfants à l'école prendre leur repas de midi, pendant l'hiver, à la cantine scolaire."*

Pour dix centimes, il leur est servi la soupe, des légumes et de la viande, du pain et du vin à discrétion" (souligné par nous).

La monographie de l'école maternelle voisine de La Salade (Barrière de Paris) est illustrée par une photo qui justifie l'indication ci-dessus.

Devant dix petits attablés, on aperçoit plusieurs bouteilles de un litre dont la couleur foncée laisse supposer qu'elles sont remplies de vin pur.



Cette pratique semble s'éloigner des préceptes notés sur le cahier de Lacaugne et contenus dans l'ouvrage cité *Intempérance et sobriété*. Notons cependant que dans un de ses derniers chapitres ce dernier rappelle que *"le vin légèrement étendu d'eau"* (souligné par

nous) est la meilleure boisson pour les repas : il excite les fonctions digestives et sert de stimulant aux organes. A juste titre, il a été de tout temps la boisson nationale. Ceux qui en usent modérément en ressentent l'action tonique et les effets généreux.

En aucun cas les enfants ne boiront du vin pur ; leur vin sera coupé de trois à quatre fois son volume d'eau".

Quant aux adultes "l'homme qui se livre à un travail manuel n'en doit pas consommer plus d'un litre par jour. Celui qui exerce une profession sédentaire doit se contenter d'un demi-litre quotidiennement".

En ce temps-là, on appelait "abondance" la boisson des lycéens où l'eau abondait, rougie par un cinquième ou un quart de vin.

Peu à peu la sobriété gagne du terrain auprès des plus jeunes. Les colonies scolaires de Toulouse, ancêtres des centres aérés, accueillent les enfants des milieux populaires. En 1933, au repas de midi chacun d'eux reçoit 1/16 de litre de vin, soit, dit un rapport, "un mélange de 3/4 d'eau et de 1/4 de vin pour quatre enfants". Il est précisé plus loin qu'il y a possibilité "de distribution d'un supplément pendant les repas aux enfants qui le demandent". Chaque membre du personnel de surveillance et de service a droit, lui à 1/2 litre de vin par repas. (Extrait de "Les réalisations de la municipalité Socialiste de Toulouse" - Mai 1925-décembre 1933 dans le *Bulletin municipal* de 1933).

*
* *

Certes, ces formes de l'action antialcoolique, les arguments employés, le style moralisateur peuvent prêter à sourire. Malgré tous les efforts déployés alors, le mal n'est pas encore éradiqué.

Mais les maîtres croyaient à une amélioration des comportements par leur œuvre éducative.

Cette noble tâche est non seulement à poursuivre, mais à étendre pour lutter contre les drogues modernes.

*
* *

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Cahier de comptes rendus des conseils des maîtres de l'école de garçons des Minimes à Toulouse.
- Cahiers d'élèves de l'école communale de Lacagne (Haute-Garonne) communiqués par M. Pierre Guilhem.

- Monographies des écoles laïques communales de Toulouse, établies par les instituteurs et institutrices pour l'exposition de 1900, Toulouse 1899. Trois volumes manuscrits aux Archives départementales de la Haute-Garonne : écoles de filles (cote : WMS 198), maternelles (WMS 199), garçons (WMS 200).

- *Intempérance et Sobriété* de la collection Bibliothèque de l'enseignement antialcoolique, ouvrage appartenant à Gilbert Floutard. Les illustrations du présent article sont extraites de cet ouvrage.

- *Archives du corps. La Santé au XIXe siècle* de Jacques Léonard (Ouest France).

- *Histoire de la vie privée* sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, tome 4 (Le Seuil).

